

Communiqué de presse



Les responsables de la santé publique du nord de l'Ontario augmentent la protection contre la COVID-19 pour tous les propriétaires/opérateurs des établissements sportifs intérieurs

Le 29 septembre, 2021 – Pour diffusion immédiate

Les médecins-hygiénistes du nord de l'Ontario continuent de mettre la santé et la sécurité des résidents au premier plan. À compter du 14 octobre, les propriétaires/opérateurs des établissements du nord de l'Ontario où des sports intérieurs sont pratiqués s'assureront que d'autres groupes fournissent une preuve de vaccination contre la COVID-19. En vertu de la *Loi sur la réouverture de l'Ontario*, les sept médecins-hygiénistes du nord de l'Ontario ont ordonné aux propriétaires/opérateurs des établissements d'exiger que les personnes de 12 ans ou plus devant agir comme entraîneur, officiel ou bénévole dans le cadre d'un sport organisé en salle présentent une preuve de vaccination, à moins d'une exemption médicale.

Les activités relatives aux sports organisés risquent d'accroître la transmission de la COVID-19. En particulier, les contacts étroits, la forte exhalation, l'exposition prolongée, les espaces intérieurs bondés et l'enlèvement du masque pendant l'activité physique contribuent à augmenter le risque. Exiger que d'autres groupes soient protégés par la vaccination contre la COVID-19 contribuera à réduire ce risque, tout en maintenant les possibilités d'activités sportives.

À l'heure actuelle, le gouvernement d'Ontario exige une preuve de vaccination pour toutes les personnes de 12 ans ou plus qui entrent dans un établissement intérieur destiné aux sports et aux activités physiques récréatives, mais exempte celles de moins de 18 ans qui y accèdent seulement pour participer à un sport organisé. Selon les directives provinciales, les exigences ne s'appliquent pas aux travailleurs ou aux bénévoles, y compris les entraîneurs et les officiels.

Selon les lettres envoyées aujourd'hui, les médecins-hygiénistes du nord ordonnent aux propriétaires/opérateurs des établissements d'exiger que les personnes de 12 ans ou plus qui agissent comme entraîneur, officiel ou bénévole dans le cadre d'un sport intérieur organisé présentent une preuve de vaccination.

Les médecins-hygiénistes du nord de l'Ontario annoncent que nous en sommes à la quatrième vague de la pandémie de COVID-19, et que les cas sont surtout causés par le variant Delta, hautement transmissible. Les bienfaits de l'activité physique et de la socialisation sont essentiels au bien-être de la population. Exiger une preuve de vaccination pour ceux qui soutiennent le sport organisé contribuera au maintien des événements sportifs et à la protection de ceux qui y participent.

Bon nombre de groupes et d'équipes de sport organisé se déplacent dans tout le nord de l'Ontario. Puisque les sept bureaux de santé de la région appliquent les mêmes exigences, la manière d'aborder la vaccination obligatoire sera uniforme et aidera à réduire le risque de propagation et à garder nos communautés en sécurité.

La preuve de vaccination n'est pas exigée pour les 12 à 17 ans qui participent activement à des sports organisés. Cependant, les médecins-hygiénistes du nord de l'Ontario continueront de surveiller la situation en ce qui touche la COVID-19 et adapteront les instructions au besoin. Les personnes de 12 ans ou plus sont fortement invitées à se faire vacciner contre la COVID-19 dès que possible. Les municipalités, les entreprises et les organismes de la région ont grandement intérêt à élaborer des politiques de vaccination contre la COVID-19 et à les appliquer.

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous avez des questions, veuillez appeler votre bureau de santé local ou consulter son site Web.

-30-

Médecins-hygiénistes du nord de l'Ontario

D^{re} Penny Sutcliffe, médecin-hygiéniste de [Santé publique Sudbury et districts](#)

D^{re} Jennifer Loo, médecin-hygiéniste, [Santé publique Algoma](#)

D^r Jim Chirico, médecin-hygiéniste, [Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound](#)

D^r Glenn Corneil, médecin-hygiéniste intérimaire, [Services de santé du Timiskaming](#)

D^{re} Lianne Catton, médecin-hygiéniste, [Bureau de santé Porcupine](#)

D^{re} Kit Young-Hoon, médecin-hygiéniste, [Bureau de santé du Nord-Ouest](#)

D^{re} Janet DeMille, médecin-hygiéniste, [Bureau de santé du district de Thunder Bay](#)

Contact médiatique:

Ryan Peters

Program Manager

Services de santé du Timiskaming

705-647-4305, Ext. 2250

petersr@timiskaminghu.com